



Département des HAUTES-ALPES
Arrondissement de Briançon
Canton de Briançon 1
Commune de LA SALLE LES ALPES

n°23.05.03

Rapporteur : Jean-Michel DELBANO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 21 septembre 2023

Date d'affichage : 21 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le vingt-sept septembre à dix-huit heures et trente minutes,

Se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de La Salle les Alpes, sous la présidence de M. Emeric SALLE, Maire,

Etaient Présents :

Gilles PERLI, Jean-Michel DELBANO, Muriel FINE, Jean-Paul SALLE,
Magali BRECHU, Virginie DEMONSSAND, Isabelle DESMALLEs, Paul
FIGVED, Jean-Claude VINATIER.

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusées :

Gaspard BOREL ayant donné pouvoir à Emeric SALLE
Nathalie FORM ayant donné pouvoir à Gilles PERLI
Sophie PAUMOND ayant donné pouvoir à Jean-Michel DELBANO
Natacha SALLE ayant donné pouvoir à Muriel FINE

Magali BRECHU a été élue secrétaire de séance

Nombre de Membres en exercice : 14
Nombre de Membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 14

Objet : Budget « eau » : Décision modificative n°2

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'exécution budgétaire du budget « eau » nécessite une modification des crédits inscrits au budget primitif 2023.

En effet, dans le cadre des travaux de construction de la nouvelle la télécabine du Pontillas, comprenant notamment la gare d'arrivée et les futurs aménagements de services communaux qui seront situés sur le plateau de Méa, la commune de la Salle les Alpes réalise, pour ces nouveaux équipements, les travaux de raccordement au réseau d'eau potable.

Ces travaux nécessitent des ajustements de crédits.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6063 : Fournitures d'entretien et de petit équipement	200.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	200.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-66111 : Intérêts réglés à l'échéance	0.00 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0.00 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	200.00 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R-13111-12 : renforcement réseaux existants	0.00 €	0.00 €	0.00 €	89 975.00 €
R-1313-12 : renforcement réseaux existants	0.00 €	0.00 €	0.00 €	37 646.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	127 621.00 €
D-2111-11 : Protection des sources	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2111-15 : Extension réseau eau potable Méa	0.00 €	600.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21531-12 : renforcement réseaux existants	27 979.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21531-15 : Extension réseau eau potable Méa	0.00 €	151 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	27 979.00 €	155 600.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	27 979.00 €	155 600.00 €	0.00 €	127 621.00 €
Total Général		127 621.00 €		127 621.00 €

Vu l'article L1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction codificatrice budgétaire et comptable 49 ;

Vu la délibération n° 23.01.07 en date du 15 mars 2023 approuvant le Budget Primitif du service de l'eau.

Vu la délibération n° 23.02.02 en date du 3 mai 2023 approuvant la décision modificative n°1 du service de l'eau.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants :

- **ACCEPTE** la modification n°2 du budget « eau » 2023 telle que ci-dessus présentée ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions dans ce sens.

Fait et délibéré en séance le 27 septembre 2023

Le Maire

Emeric SALLE



Le secrétaire de séance

Magali BRECHU